

fissiles contenus, n'est pas inférieur au poids du plutonium initialement soumis aux garanties multiplié par le carré de la fraction en poids des isotopes fissiles qui s'y trouvent, excepté que:

- i) Dans le cas où le poids de la totalité du mélange, multiplié par le carré de la fraction en poids des isotopes fissiles contenus, est inférieur au poids du plutonium initialement soumis aux garanties, multiplié par le carré de la fraction en poids des isotopes fissiles qui s'y trouvent, la totalité du mélange est soumise aux garanties;
  - ii) Le nombre d'atomes fissiles dans la fraction du mélange qui continue d'être soumise aux garanties ne doit en aucun cas être inférieur au nombre d'atomes fissiles dans le plutonium initialement soumis aux garanties;
- b) Mélange uranium/uranium. La quantité de mélange qui continue d'être soumise aux garanties est telle que le nombre de *kilogrammes effectifs* n'est pas inférieur au nombre de *kilogrammes effectifs* dans l'uranium soumis aux garanties, excepté que:
- i) Dans le cas où le nombre de *kilogrammes effectifs* dans la totalité du mélange est inférieur au nombre de *kilogrammes effectifs* dans l'uranium soumis aux garanties, la totalité du mélange est soumise aux garanties;
  - ii) Le nombre d'atomes fissiles dans la fraction du mélange qui continue d'être soumise aux garanties ne doit en aucun cas être inférieur au nombre d'atomes fissiles dans l'uranium initialement soumis aux garanties;
- c) Mélange uranium/plutonium. La totalité du mélange obtenu est soumise aux garanties jusqu'au moment où l'uranium et le plutonium qui le constituent sont séparés. Après séparation de l'uranium et du plutonium, les garanties s'appliquent au composant initialement soumis aux garanties;
- d) Il est dûment tenu compte des pertes résultant de la transformation, que l'Etat et l'Agence auront acceptées d'un commun accord.

#### DEFINITIONS

12. Par «usine de transformation», on entend une installation (à l'exception des mines ou des usines de traitement des minerais) ayant pour objet d'améliorer des *matières nucléaires* non irradiées ou des *matières nucléaires* irradiées qui ont été séparées des produits de fission, en modifiant leur forme chimique ou physique pour faciliter leur utilisation ou leur traitement ultérieurs. Le terme *usine de transformation* englobe les sections de stockage et d'analyse de l'usine. Il ne s'applique pas à une usine de séparation des isotopes d'une *matière nucléaire*.

13. Par «usine de fabrication», on entend une usine qui fabrique des éléments combustibles ou d'autres composants contenant une *matière nucléaire*. Ce terme englobe les sections de stockage et d'analyse de l'usine.